Extrait du registre des délibération du Comité Syndical du 21 octobre 2026

L'an deux mille vingt- six, le 21 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Bassins Bandiat-Tardoire , dûment convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Piégut-Pluviers, sous la présidence de Monsieur Laurent PIALHOUX.

Présents :
MM. Laurent PIALHOUX, Jean – Jacques LEVEQUE, Pierre VARACHAUD , Eric FAURE, Dominique BOUCHET, Jean-François BONILLA DE LA PLATA, Nicolas BRANDY, Jacques FAURIOT, Pierre MAGNONNEAU, Philippe ROBERT, Hubert PAULHIAC, Pascal LEMONNIER, Vincent CHEMINADE, Éric LAFONTAINE, Thierry THOMAS, Gilles VERRIEZ, Denis VINET, Alexandre DURET.

MMES Martine MAYOUSSE, Pauline LOUIS, Esther MARIS, Laëtitia LEVEQUE, Audrey DUMAS – SIMARD, Marie MERLE, Marilyne FORGENEUF, Sophie DOMINGUES, Clémence RAMON, Véronique BERNARD.

Excusés : M. Hervé BROUSSE

Pouvoirs : Mme Anne-Marie FURET à M. Laurent PIALHOUX

Secrétaire de séance : M. Pierre VARACHAUD

Nombre de délégués SYMBA : 34
Nombre membres compétence : 34
Présents : 25
Votants : 26
Pour : 26 Contre : 0
Abstention : 0

1. RESSOURCES HUMAINES

Un point était inscrit à l'ordre du jour :
→ Création d'un poste de Rédacteur principal 2ème classe

Adopté à l'unanimité

2. AFFAIRES BUDGETAIRES

Un point était inscrit à l'ordre du jour :
→ Décision modificative n°1 : virements de crédits du chapitre 011 vers le chapitre 012

Adopté à l'unanimité

Fait à CUSSAC le 22 octobre 2026

Laurent PIALHOUX, Président

SYMBA La Monnerie 87150 CUSSAC Laurent PIALHOUX Président Bandiat-Tardoire